



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 8 janvier 2013

## Communiqué de presse

### LE SECRETAIRE GENERAL DES AFFAIRES REGIONALES CLOTURE LA JOURNEE D'ECHANGES DE L'ASSOCIATION « CHIMIE DU VEGETAL ».



Laurent HOTTIAUX, secrétaire général des affaires régionales auprès du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais a clôturé ce 8 janvier la journée nationale d'échanges de l'association « chimie du végétal » qui s'est déroulée pour la première fois au World Trade Center de Lille à l'occasion de son 5<sup>ème</sup> anniversaire.

L'association « chimie du végétal » compte 40 adhérents, entreprises et organisations professionnelles représentatives des univers de la chimie, des agro-ressources et des industries utilisatrices de produits chimiques. Elle a pour objectif de proposer et créer toutes les conditions industrielles, économiques et politiques favorables au développement de cette filière nouvelle, dans le cadre d'une agriculture et d'une chimie compétitives, responsables et durables.

Le secrétaire général des affaires régionales a souligné l'action et le soutien de l'Etat dans ce développement.

Dans le cadre du programme des investissements d'avenir, l'Etat finance, à hauteur de 95 millions d'euros, les instituts d'excellence, IFMAS en Nord – Pas-de-Calais et PIVERT en Picardie, dans le domaine des énergies décarbonées qui sont des plates-formes interdisciplinaires dans ce domaine, rassemblant les compétences de l'industrie et de la recherche publique dans une logique de co-investissement public-privé et de collaboration étroite qui doit permettre des renforcer des écosystèmes constitués par les pôles de compétitivité.

L'Etat met en œuvre des programmes d'aide à l'innovation dans le domaine de la chimie durable au sein des pôles de compétitivité. Ces pôles ont vocation à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement particulièrement innovants et créent ainsi de la croissance et de l'emploi. On estime ainsi à 38 000 le nombre de personnes qui pourraient bénéficier de formation, initiale, diplômante ou continue dans le cadre de l'IFMAS.

**INTERVENTION DE LAURENT HOTTIAUX,  
SECRETAIRE GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES  
EN CONCLUSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'ASSOCIATION CHIMIE DU VEGETAL  
AU WORLD TRADE CENTER LILLE**

**8 janvier 2013**

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les représentants des membres de l'association,

C'est un grand plaisir pour moi d'intervenir à la fin de cette journée d'échanges et je tiens à vous remercier très sincèrement de votre invitation à célébrer avec vous le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association Chimie du Végétal (ACDV).

Je profite de cette occasion pour vous adresser à toutes et tous mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2013, pour votre épanouissement personnel, celui de vos familles et pour le développement des différentes structures auxquelles vous collaborez.

Etre parmi vous est un plaisir renforcé par le fait que cette journée à Lille constitue la première journée organisée par l'ACDV en dehors de Paris. Le nombre et la qualité des personnes présentes aujourd'hui malgré cette « délocalisation » témoigne de la place importante de la région Nord-Pas-de-Calais dans la dynamique que porte votre association. Je la considère comme un hommage rendu aux acteurs industriels régionaux fortement impliqués dans l'ACDV depuis son origine (Roquette est l'un des cinq membres fondateurs) et à l'action du pôle de compétitivité Maud.

La chimie du végétal est en effet un axe fort de l'innovation régionale et à travers elle du développement industriel attendu. Elle doit apporter des réponses techniques aux enjeux actuels de développement durable, en permettant notamment le recours à des sources renouvelables de matières premières, dans un contexte global de

*Seul le prononcé fait foi*

raréfaction des ressources fossiles. Les domaines d'application potentielle sont extrêmement nombreux et touchent notre quotidien.

L'Etat soutient ce développement en mettant en œuvre des programmes d'aide à l'innovation dans le domaine de la chimie durable au sein des pôles de compétitivité et en finançant dans le cadre du PIA (Programme des Investissements d'Avenir) les Instituts d'Excellence en matière d'Energie Décarbonée (IEED). Ainsi les projets IFMAS en Nord-Pas-de-Calais et PIVERT en Picardie voient le jour, marquant une concrétisation des choix stratégiques déterminants pour nos régions et notre pays.

Ces IEED, au travers de partenariats stratégiques publics-privés en matière de recherche, de formation et d'innovation, vont permettre à la France de renforcer les écosystèmes constitués par les pôles de compétitivité et d'atteindre l'excellence dans des secteurs énergétiques d'avenir.

Ce sont près de 95M€ (30,8 + 64) d'accompagnement financier sur le long terme que l'Etat s'engage à apporter pour soutenir les instituts IFMAS et PIVERT, contribuant au développement de nouveaux produits innovants, à l'insertion professionnelle des étudiants et à la création d'emplois nouveaux, notamment industriels.

L'institut PIVERT est spécialisé dans la chimie du végétal, dans les technologies et l'économie des bioraffineries de troisième génération et dans le domaine de la biomasse oléagineuse et forestière, afin de produire de multiples produits chimiques, des biomatériaux et des biocarburants. PIVERT permettra ainsi d'optimiser des ressources agricoles et forestières et de produire de façon renouvelable et durable des produits de la vie quotidienne : produits alimentaires, biocarburants, cosmétiques...

L'IFMAS a lui pour ambition de créer dans le Nord – Pas-de-Calais une filière structurée et intégrée, allant des plantes jusqu'à la production des matériaux biosourcés. L'IFMAS, mettra au point de nouvelles technologies pour créer des matériaux innovants à partir de ressources végétales locales, comme les céréales et la pomme de terre féculière, et intégrera tous les acteurs de la filière : du champ jusqu'aux peintures, revêtements et plastiques végétaux. L'IFMAS étudiera, en

*Seul le prononcé fait foi*

particulier, la transformation des matières premières et la mise en forme des plastiques végétaux en prenant en compte le recyclage et la gestion de la fin de vie des nouveaux produits manufacturés.

Les attendus sur 10 ans qui reposent sur ces instituts de rayonnement international sont grands, en termes d'innovation d'abord, mais aussi en termes de retombées économiques et sociales : ce sont des milliers d'emplois maintenus ou créés et une évolution des compétences de milliers de salariés. On estime ainsi à 38 000 le nombre de personnes qui pourraient bénéficier de formation, initiale, diplômante ou continue dans le cadre de l'IFMAS.

L'émergence de l'IFMAS n'aurait pas été possible sans le pôle de compétitivité MAUD, dont il est issu. Le pôle MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable) se positionne comme fournisseur de matériaux et technologies propres, dans les domaines d'activité du papier, du carton, du verre, de la céramique, du métal, du bois, des polymères, du plastique végétal, de la chimie, et notamment de la chimie verte. Cette ouverture sur la chimie du végétal et les matériaux bio-sourcés est donc tout à fait logique et naturelle.

L'Etat assure un soutien sans faille aux pôles de compétitivité. Il est important de le rappeler au moment où se précisent les orientations de ce que l'on appelle « la phase 3 » des pôles de compétitivité. La politique nationale des pôles de compétitivité, initiée en 2004, s'inscrit dans un cadre de volontarisme économique fondé sur le renforcement de la compétitivité des entreprises par l'accroissement des efforts d'innovation et de recherche et développement (R&D). Elle incite les acteurs de l'innovation à dépasser les schémas traditionnels de recherche et de production afin de contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Au cours du premier semestre 2012, une évaluation de la politique des pôles de compétitivité a été conduite par des consultants indépendants. Cette évaluation confirme la performance des pôles de compétitivité et l'efficacité, y compris économique, de cette politique. Forts de ces résultats positifs, une nouvelle phase de l'existence des pôles se profile maintenant, inscrite dans une période plus longue. Comme le prévoit le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi,

*Seul le prononcé fait foi*

elle visera à construire une « usine à produits d'avenir » au-delà de « l'usine à projets, afin de créer encore plus de valeur à partir de la R&D collaborative.

L'impact économique des pôles de compétitivité doit être maximisé pour davantage de croissance des entreprises et plus d'emplois : leurs projets seront désormais évalués sur leurs retombées économiques et la diffusion des innovations dans les produits et services. Les acteurs de la formation et de la recherche seront mieux associés.

De manière générale, les complémentarités territoriales entre acteurs seront mieux mises en valeur. Autant de sujets sur lesquels le Nord-Pas-de-Calais sait relever les défis !

L'Etat, et en particulier ses services en région, sera aux côtés des pôles de compétitivité du Nord-Pas-de-Calais pour les aider à aborder cette nouvelle phase dans les meilleures conditions et à en tirer les meilleurs profits pour le plus grand bien de l'ensemble de l'écosystème régional.

Je vous remercie